





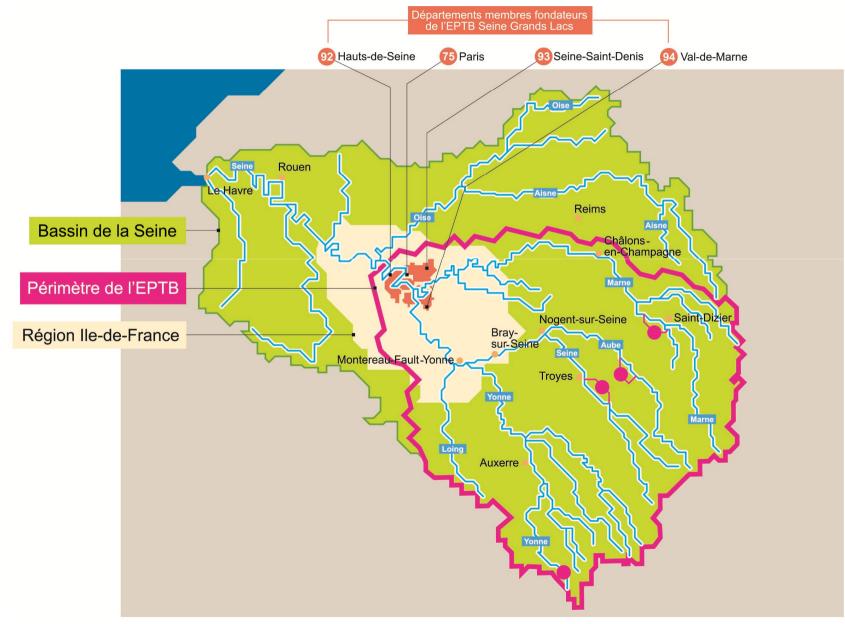


SOMMAIRE

- 1. L'EPTB Seine Grands Lacs
- 2. Les inondations, un risque majeur en lle-de-France / le risque inondation dans le Val-de-Marne
- 3. Les leviers d'action
- 4. La restauration des zones humides : un enjeu majeur
- 5. Un projet de bassin pour agir sur l'impact des crues de l'Yonne
- 6. Les bénéfices apportés par l'ouvrage
- 7. Le territoire de la Bassée
- 8. Le descriptif technique de l'aménagement
- 9. Travaux et planning du projet
- 10. Le coût prévisionnel du projet



L'EPTB Seine Grands Lacs





Les inondations, un risque majeur en lle-

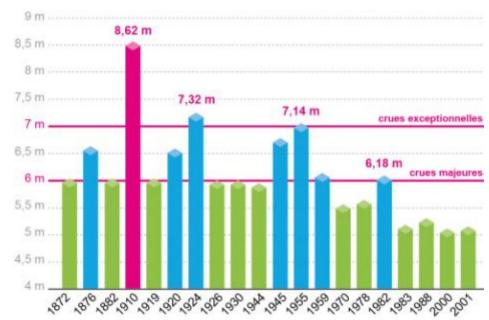
de-France



Crue 1910 - Paris



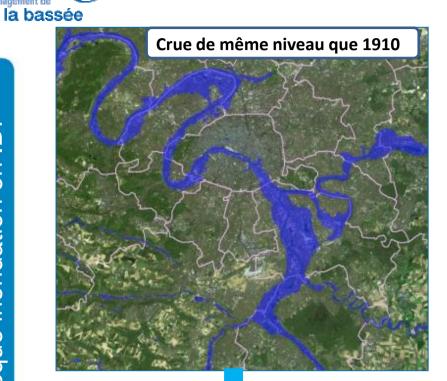
Crue 1955 - Rueil Malmaison

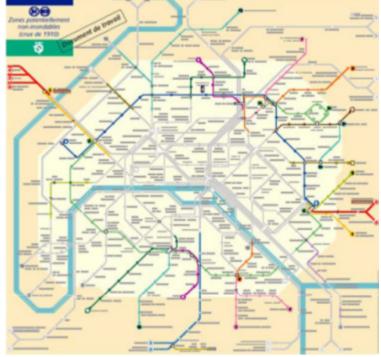


Les principales crues depuis 1872 à l'échelle du pont d'Austerlitz

- 4 % de la surface du territoire inondable, soit 46 000 ha
- Zones inondables franciliennes urbanisées à **40%** (**90%** en petite couronne)

Un enjeu régional et national





140 km de lignes de métro interrompues

- 850 000 habitants en zone inondable
- 2 millions en zone de fragilité électrique
- 2,7 millions en zone de fragilité AEP
- 170 000 entreprises touchées (86 000 inondées)
- → Les dommages vont bien au-delà de la zone inondée

17 milliards d'euros de dommages à l'habitat, aux activités et aux équipements publics dans les ZI

30 à 40 milliards d'euros de dommages totaux, dont dommages aux réseaux et dommages indirects



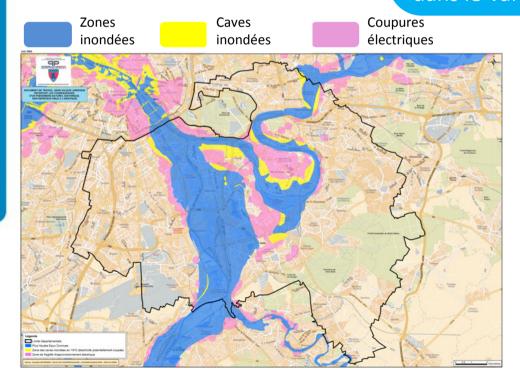
Le risque inondation dans le Val-de-Marne



Alfortville, crue 1910

- 18% du territoire et 24 communes en zone inondable
- 252 000 personnes touchées
- 10 000 établissements et 110 000 emplois impactés

Parmi les **10** premières villes d'Ile-de-France à être touchées par la crue, **5** sont situées dans le Val-de-Marne.





Repère de crue à Alfortville



Les leviers d'action

Un dispositif de protection efficace mais insuffisant

- lacs-réservoirs
- zones d'expansion des crues
- protections locales

Une politique globale de gestion du risque inondation

- information et sensibilisation
- réduction de la vulnérabilité
- limitation de la montée des eaux
- prévision des crues et gestion de crise

Le projet d'aménagement de la Bassée s'inscrit pleinement dans cette stratégie





La restauration des zones humides: un enjeu majeur

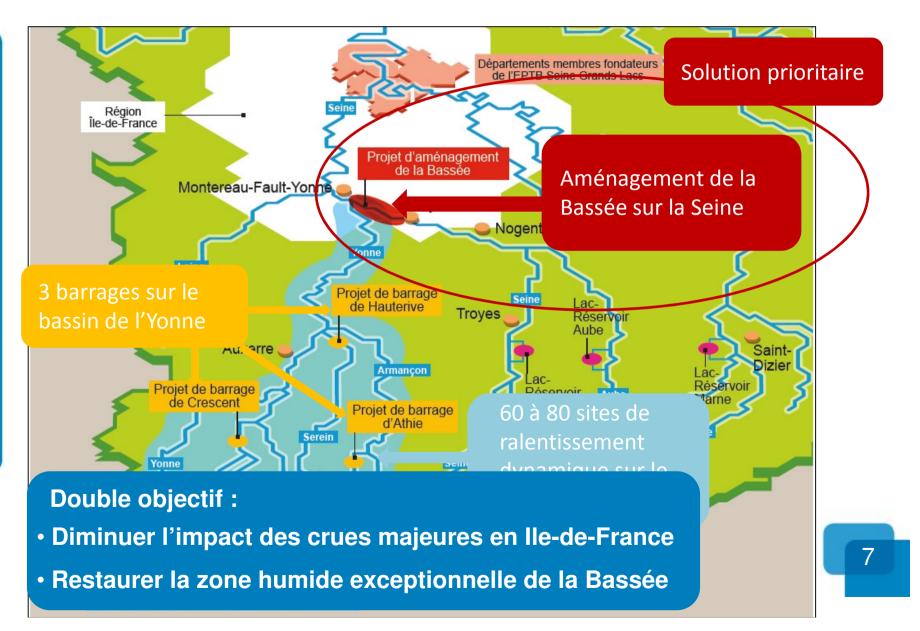
- Convention de RAMSAR
- Engagement européen en faveur des zones humides (Natura 2000):
 - Directive « Oiseaux »
 - Directive « Habitats Faune Flore »
- Engagement de la France en faveur des zones humides
- Participation à l'écrêtement des crues et à la régulation des débits
- Epurent les eaux superficielles et participent à l'alimentation des nappes



Intégration du site de la Bassée au réseau Natura 2000



Un projet de bassin pour agir sur l'impact des crues de l'Yonne





1^{er} objectif : diminuer significativement les effets d'une inondation majeure en lle-de-France





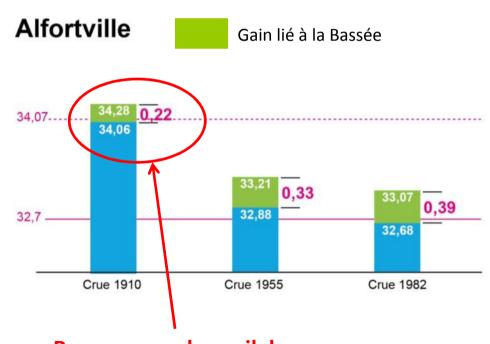
hydraulique et socio-économique

L'efficacité

Bénéfice hydraulique et socio-économique en lle-de-France

Des abaissements du niveau d'eau de 20 à 50 cm selon les villes et les crues

Coût moyen des dommages de surface évités: 70 M€TTC/an







Dommages totaux
(en millions d'euros TTC)

Z



Contribution à la réduction du risque résiduel dans les zones inondables protégées par les protections locales

- Sécurisation des investissements réalisés par les gestionnaires de réseaux pour réduire leur vulnérabilité face aux inondations
- Protection du bâti construit avant l'approbation du PPRI (95% du parc actuel) qui a rarement été conçu pour résister ou être opérationnel en cas de crue
- Sécurisation de la **gestion des secours** pour faire face à la crise (mise en sécurité des personnes exposées, des équipements publics...)



Test de montée d'un mur en parpaings pour protéger un accès à une station de métro (RATP)



Test de mise en place d'un batardeau sur une station de pompage anti-crue de la DSEA (Val-de-Marne)



La vallée de la Bassée

Un territoire multifonctionnel



 La vallée de la Bassée à l'aval de Bray-sur-Seine: des enjeux de conservation importants mais des écosystèmes partiellement dégradés





2^{ème} objectif: restaurer la zone humide exceptionnelle de la Bassée

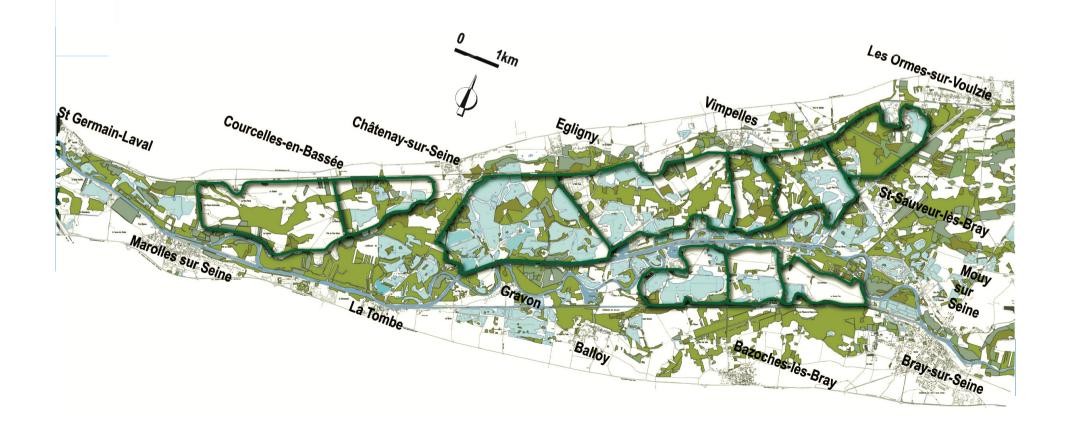
- Inondations écologiques rendant à la Bassée son caractère de zone humide
- Inondations annuelles régulières et maîtrisées
- Favorisant le retour d'espèces caractéristiques des zones humides
- Permettant le développement d'activités associées





Le descriptif technique de l'aménagement

- 10 espaces endigués : 58 km de talus digues
- Surface de stockage : 2 300 ha
- Volume stockable : 55 millions de m³
- Débit de pompage : 230 m³/s





Les principes de fonctionnement de l'ouvrage



L'intégration au territoire

- Intégration paysagère des digues
- Optimisation du tracé des digues
- Compatibilité avec les usages existants et leur développement
- Mesures de compensation financière (servitudes de surinondation)
- Création de voies de circulation douce en crête de digues

Exemple d'insertion d'une digue











Travaux et planning du projet

UN CHANTIER...

- ... à l'écoute des riverains
- ... propre
- ... respectueux de l'environnement
- ... aussi peu consommateur en énergie que possible

LE PLANNING PRÉVISIONNEL DU PROJET	
2012	Décision du maître d'ouvrage à la suite du débat public
2012-2013	Réalisation des études complémen- taires et poursuite des études de faisabilité
2014	Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et autorisations préalables au démarrage des travaux
015-	Réalisation des travaux par tranches en fonction des

inscriptions budgétaires



Le coût prévisionnel du projet

Etudes financées depuis 2000 par l'Etat, la région lle-de-France, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et l'Europe

- Projet d'aménagement estimé aujourd'hui à 495 M€ HT (valeur 2009)
- Le coût de fonctionnement moyen annuel est estimé à 4,5 M€ HT

